

2019
Mars
Avril
Mai

ENTRE NOUS



FÉDÉRATION DES ANCIENS COMBATTANTS FRANÇAIS (MONTRÉAL) INC.
1663, rue Laurier Est | Montréal Québec Canada | H2J 1J3 | 514-527-9060

HONNEUR ET PATRIE



MOT DU PRÉSIDENT



André VANDERSTEENEN
Président

Chers membres,

Dans ce premier bulletin ENTRE NOUS, je vais profiter de vous souhaiter à tous et à toutes une bonne année même si elle est bien commencée et vous remercier de toute l'aide que chacun de vous, à sa façon, apporte sa contribution à notre Maison des Anciens Combattants.

Comme vous allez vous en apercevoir dans peu de temps, la Fédération va commencer les travaux et les transformations qui doivent se faire. Des travaux qui ne devraient pas trop déranger nos mercredis ou si peu.

Merci

Votre président, André VANDERSTEENEN



Pour consulter le bulletin en couleur, rendez-vous sur notre site : www.ancienscombattants-montreal.com. Cliquer sur la rubrique "Entre nous" et ensuite sur le bulletin en format PDF.

DÉPART PROCHAIN DE NOTRE CONSULE GÉNÉRALE



Les consuls généraux se suivent mais ne se ressemblent pas : efficace, appréciée et très aimée de nos compatriotes, Catherine FEUILLET aura mis la barre consulaire très haut pour son successeur !

Virginie BEAUDET

Quand un Consul général est excellent, trois ans de mandat c'est toujours trop court. Lorsqu'il est un peu moins bon, le temps semble par contre long, très long... Ce séjour de quatre années de la Consule générale de France à Montréal s'est déroulé pour nous à la vitesse de l'éclair.

Et pour elle aussi, nul doute, tant elle aura servi avec efficacité, dynamisme, dévouement et un remarquable tact et talent notre communauté française expatriée. Un véritable exploit, quand on connaît les moyens de plus en plus réduits et les coupures drastiques imposées à l'ensemble du réseau diplomatique et consulaire français à travers le monde. Pourtant, et depuis 2015, notre Consule générale, Madame Catherine FEUILLET, aura parfaitement accompli sa mission avec les moyens du bord, d'heureuses initiatives et un étourdissant brio. Ces quatre années furent, pour cette battante, particulièrement denses et prenantes. Copieuses aussi, pour reprendre une expression de Jacques BREL à propos de sa propre vie. Mais sûrement aussi des plus marquantes dans sa carrière qui débuta par un stage à Bonn en 1992. Licenciée d'allemand et de l'administration publique, cette diplômée de l'Institut d'Études Politiques occupera, outre maintes responsabilités à l'Administration centrale, divers postes : Séoul, Kuala Lumpur, Lisbonne.

Grâce à ses efforts et à ceux d'une équipe consulaire dévouée et qu'elle a su motiver, elle aura géré à pleine capacité un des plus importants Consulats généraux au monde avec un nombre d'inscrits sans précédent : plus de 70.000 immatriculés (soit la plus importante circonscription consulaire hors Europe). Au cours de son mandat consulaire à Montréal, et parmi les nombreuses personnalités françaises qu'elle aura accueilli : deux Présidents de la République (François HOLLANDE et Emmanuel MACRON), des Premiers ministres, mais aussi le Général Benoit PUGA, Grand chancelier de la Légion d'honneur et Chancelier de l'ordre national du Mérite, de nombreux ministres, des délégations parlementaires ou régionales, de hauts dirigeants, des écrivains, une pléiade d'artistes,

Parmi les temps forts de son mandat : l'organisation des élections présidentielles suivies des législatives, mais aussi les extraordinaires commémorations françaises du Centenaire de l'armistice de 1918 qui, furent, grâce à son engagement, les plus remarquables et importantes cérémonies commémoratives françaises hors du territoire national. En effet, le plus beau témoignage de sa relation affective très particulière avec le Québec s'est nul doute manifesté dans le soin méticuleux qu'elle aura mis dans l'organisation des cérémonies du 11 novembre 2018 et dans son mémorable discours qui a ému toute l'assistance. Québec, des collègues Stanislas et Marie-de-France, des quatre associations d'anciens combattants français à Montréal, et d'un grand nombre de nos compatriotes.



Par sa pugnacité et son entregent, elle aura réussi à obtenir en cette occasion, non seulement la présence de la Garde républicaine venue tout spécialement de Paris, mais aussi la participation active des Forces armées et de la Légion canadiennes, du Lieutenant-gouverneur du Québec, des collèges Stanislas et Marie-de-France, des quatre associations d'anciens combattants français à Montréal, et d'un grand nombre de nos compatriotes.

L'entregent de notre consule, son talent naturel pour mobiliser nos différentes associations à Montréal, ont permis de d'insuffler à notre communauté française un nouvel élan.

Madame FEUILLET a toujours été très présente aussi dans les associations d'Anciens Combattants. Sa disponibilité, sa personnalité attachante et son écoute ont rapidement commandé le respect et l'admiration de tous, certes, mais lui ont permis surtout, et chose rare pour un haut fonctionnaire, de se faire aimer !

Certains évoquent désormais une norme consulaire FEUILLET, que ses successeurs auront, nul doute, beaucoup de difficulté à égaler, sinon à surpasser ! Nul doute aussi que notre excellente et déjà regrettée Consule générale sera appelée à occuper dans un proche avenir de très hautes fonctions et à servir l'État à la mesure de son talent, avec panache et diplomatie aussi, comme elle a su si bien le faire à Montréal. Mais avant son départ de Montréal, son dernier grand défi sera de veiller, en mai prochain et avec son équipe, à l'organisation et au bon déroulement des élections européennes.

Pour lui manifester sa gratitude, notre Fédération aura le plaisir de recevoir à déjeuner Madame Catherine FEUILLET à la Maison du Combattant, le mercredi 29 mai 2019 à midi, en remerciement pour tout ce qu'elle a fait pour les Anciens Combattants Français de Montréal. La médaille d'honneur de notre Fédération lui sera alors remise. Une belle occasion d'entonner pour elle le Chant du départ !

Virginie BEAUDET



1. Accueil du président Macron en juin 2018 en présence de François Lubrina, président de la Fondation des anciens combattants français et victimes de guerre.
2. Visite du général d'Armée Benoît Puga, grand Chancelier de la Légion d'honneur en mai 2018.



1. Réception organisée à la résidence consulaire à l'occasion du centenaire de l'armistice en présence du gouverneur général du Québec, J. Michel Doyon et du président de la Fondation des Anciens Combattants et des victimes de guerre, François Lubrina.
2. Remise de l'Ordre National du Mérite à Roger Fontaine, secrétaire de la Fédération, en avril 2017.
3. La consule lors du centenaire des sacs au dos en octobre 2015.
4. La consule et Philippe Toutain, consul-adjoint, lors du repas de Noël à la Maison du Combattant en 2015.

UN ANNIVERSAIRE ROYAL



Virginie BEAUDET

Mercredi le 6 février dernier, Marcel Roy a souligné son 91 ième anniversaire, en grande tenue et en compagnie de deux de ses filles, à la Maison du Combattant. Pour marquer le coup, il a offert à tous les membres présents apéro et vin. Sa bonne humeur et sa générosité ne sont pas passées inaperçues et ont permis à chacun de partager un moment particulièrement chaleureux et des plus agréables. Merci Marcel pour ce geste qui nous rappelle les valeurs de fraternité et de partage chères aux Anciens Combattants.

Virginie BEAUDET



André VANDERSTEENEN

Un anniversaire qui n'a pas été oublié mercredi le 6 février 2019 à notre local par notre camarade Marcel ROY, le jour même de ses 91 ans et nous offrant un bon verre de muscadet. Merci à toi pour ce beau geste.

André VANDERSTEENEN

SAINT VALENTIN 2019



Virginie BEAUDET

Le repas de la Saint-Valentin prévu le mercredi 13 février, ayant été remis, le 20 février restera longtemps gravé dans les mémoires. Il ne s'agit pas ici des difficiles conditions de neige et de glace qui ont entraînés la fermeture de la Maison du Combattant mais plutôt des circonstances entourant les préparatifs de ce repas. Ce qui marquera le plus les esprits ne sera pas tant les langoustines à la mayonnaise ou le lapin aux champignons, ni le nombre significatif des participants, mais plutôt l'œil au beurre noir qu'arborait ce jour-là Fernand Bonjour, grand organisateur de cet évènement incontournable. En effet, notre cher Fernand en quittant de chez lui très tôt le matin du 20 février a fait une chute assez spectaculaire sur la glace. Ne voulant pas décevoir personne et malgré son état, il a tenu coûte que coûte à superviser les opérations de préparation de ce repas de la Saint-Valentin. Au fur et à mesure de la matinée, son œil a viré au noir mais pas son moral qui est resté au beau fixe. Merci à Fernand qui malgré son inconfort visible a livré, avec son équipe toujours dynamique (Gilbert Petiot et Danièle Adam), un repas de la Saint-Valentin des plus réussis. Un grand merci également aux membres de la Fédération qui ont raccompagné Fernand jusque chez lui à Saint-Bruno, en plus de lui ramener son auto.

Virginie BEAUDET



NÉCROLOGIE



Pierre LEMASSON

Germaine, veuve de notre camarade légionnaire Guy FRÉNOT – décédé en 2009 – nous a quittés le 19 janvier dernier. Le président honoraire Pierre LEMASSON, représentant la Fédération, a présenté ses condoléances à leur fils Yves en ce dimanche 10 février au Salon Yves Légaré de Longueuil.

Pierre LEMASSON

UNE TRISTE NOUVELLE



André VANDERSTEENEN

La Fédération des Anciens Combattants vient de perdre un autre membre en la personne de Louis SARRAILLON, décédé le 4 février 2019 à l'âge de 80 ans, d'une fibrose pulmonaire. Louis était un de mes grands amis. Nous avons travaillé côte à côte pendant 35 années sur la scène du Théâtre du Rideau Vert, lui comme éclairagiste, moi comme préposé aux décors. C'était l'époque de Mercedes PALOMINO et d'Yvette BRIND'AMOUR.



1938 - 2019
Louis SARRAILLON

Adieu Louis, repose en paix.

André VANDERSTEENEN

NÉCROLOGIE



Pierre LEMASSON

Notre chère amie Sara TARGIROFF a eu la douleur de perdre sa fille Elsa. La Fédération l'assure de son soutien et lui offre ses bien sincères condoléances.



1972 - 2019
Elsa TARGIROFF

Notre camarade Daniel DEKYNDT est décédé le 6 janvier 2019. La Fédération adresse à ses proches ses condoléances attristées.



1937 - 2019
Daniel DEKYNDT

Pierre LEMASSON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE AVIS DE CONVOCATION

Vous êtes priés d'assister à l'Assemblée générale annuelle de la Fédération qui aura lieu au siège social, 1663, rue Laurier Est, Montréal (Québec) H2J 1J3

MERCREDI 24 AVRIL 2019, À 13 h 45

Peuvent assister à l'assemblée : avec droit de vote :

- Les membres actifs ayant réglé leur cotisation 2019 ; - Les membres à vie en possession de leur carte ; - sans droit de vote :
 - Les membres associés ayant réglé leur cotisation 2019

Les cotisations 2019 doivent être acquittées avant le 31 mars 2019.

Aucune cotisation ne sera acceptée à l'entrée.

Plusieurs membres du Conseil seront à élire ou réélire. Les candidatures doivent être présentées par écrit au président de la Fédération et parvenir au plus tard le mercredi 10 avril 2019 au siège social de la Fédération. Un membre absent peut être mis en nomination s'il a avisé le président de la Fédération par écrit du poste auquel il désire poser sa candidature.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée, vérification du quorum.
2. Nomination d'un président d'assemblée.
3. Présentation des membres du Conseil.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Lecture et acceptation du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 25 avril 2018.
6. Rapport du président, appel de nos disparus depuis avril 2018 et minute de silence.
7. Présentation et adoption des états financiers (Fondation et Fédération).
8. Élection de trois vérificateurs pour l'exercice 2019.
9. La Fondation.
10. La Maison du combattant.
11. Élection au Conseil : présentation des candidats et questions.
12. Nomination d'un président d'élection et de deux scrutateurs.
13. Élection des conseillers.
14. Levée de l'assemblée.

Soyez nombreux à assister à l'Assemblée générale annuelle et faites-vous un devoir de participer activement à la vie de notre Fédération en présentant votre candidature aux postes vacants du Conseil.

NOTE : Il n'y a aucune obligation de participer au repas de ce mercredi 24 avril.

Roger FONTAINE

COTISATIONS 2019

1. MEMBRE ACTIF : 30 \$
2. MEMBRE ASSOCIÉ : 30 \$
3. CONJOINT D'UN MEMBRE ACTIF OU D'UNE VEUVE D'ANCIEN COMBATTANT : 20 \$
4. MEMBRE À VIE : 0 \$

MEMBRE ACTIF : Membre possédant sa carte du Combattant

MEMBRE ASSOCIÉ : Membre ne possédant pas sa carte du Combattant - Les conjoints des membres actifs ou de membres à vie - Les sympathisants

MEMBRE À VIE : Les membres actifs ayant cotisé durant 5 ans consécutifs jusqu'à l'âge de 70 ans inclusivement deviennent membres à vie et sont exempts de cotisation dès l'âge de 71 ans.

LA VEUVE OU LE VEUF D'UN MEMBRE À VIE : Conserve les mêmes privilèges que son conjoint.

LES DONS

Notre organisation est reconnaissante envers les membres à vie ou autres membres qui contribuent par leurs dons et selon leurs moyens à conserver notre patrimoine. Le montant des dons est publié dans notre bulletin au nom du donateur ou de façon anonyme, au choix du donateur. Un reçu aux fins d'impôt est envoyé au donateur.

LES CARTES

- Les cartes de membres actifs et de membres associés sont renouvelables annuellement au coût de 30 \$. - Les cartes de membres à vie sont permanentes

RÈGLES CONCERNANT LES COTISATIONS ET LES DONS

- Pour les cotisations, nous n'acceptons que les chèques adressés au nom de la Fédération et l'argent liquide.
- Pour les dons, nous n'acceptons que les chèques adressés au nom de la Fondation ou en argent liquide. À faire parvenir à l'adresse suivante : 1663, rue Laurier Est, Montréal, P.Q., H2J 1J3 Roger FONTAINE, secrétaire

COTISATIONS 2019 : VOICI VENU LE TEMPS D'ACQUITTER SA COTISATION :

30 \$ POUR UN MEMBRE ACTIF 30 \$ POUR UN MEMBRE ASSOCIÉ 20 \$ POUR UNE VEUVE D'ANCIEN COMBATTANT. ENVOYER VOTRE CHÈQUE ADRESSÉ AU NOM DE :

LA FÉDÉRATION DES ANCIENS COMBATTANTS FRANÇAIS, Roger FONTAINE, secrétaire 1663, rue Laurier Est MONTRÉAL (P.Q.) H2J 1J3 TÉL. : (514) 527-9060

LES DONS AU NOM DE « LA FONDATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE » SONT BIENVENUS. UN REÇU D'IMPÔT VOUS SERA REMIS.

Roger FONTAINE, Secrétaire

ANNIVERSAIRES

MARS

PRÉNOM	NOM	JOUR
Vivianne	VILLERS	2
Mathilde	ERLICH-GOLBERG	9
Alessandra	LUBRINA	11
Serge	ETCHEVERRY	13
André	RABONI	17
Pierre	SAINT-LOUIS	18
Jean	TRICOIRE	20
John	COMPASSI	22
Bernard	CANAPE	25
Paul-Adrien	DAUDIN	27
Micheline	BABIN	29
Daniel-Yves	DULIOT	30

AVRIL

PRÉNOM	NOM	JOUR
Maurice	DE LINDNER	2
Jean-Pierre	GROSS	5
Bertrand	BORDET	8
Jacques	DEVEDEUX	8
Lucienne	ALFONSO	10
Pierre	LEMASSON	10
Denyse	EHRHARDT	12
Odette	PICAND	14
Jacques	ROBERGE	15
Louis	MEUNIER	17
Moïse-Henri	THOMPSON	23
Claude	VILLAUDY	24
Dominique	GALLO	27
Jacqueline	MOULIN	29

MAI

PRÉNOM	NOM	JOUR
Danielle	ADAM	2
Marcel	NOËL	3
Serge	BAUDOIN	4
Graciano	PRAZERES	9
Pierre	MOMÈGE	10
Élie-Pierre	RICHARD	11
Louis	DUVERNOIS	17
Ghislaine	LEWANDOWSKI	18
Jacques	CAQUERET	20
Gérard	SOLESME	24
Roger-Aimé	PÉTIN	25
Françoise	ROUX	25
Élias	BENAY	26
Jean-Baptiste	BRUNET	26
Georges	GROSSO	26
Annie	ROBERGE	28

*Joyeux anniversaire à tous et à ceux
que nous aurions oubliés.*



FÉDÉRATION DES ANCIENS COMBATTANTS FRANÇAIS (MONTRÉAL) INC.

www.ancienscombattants-montreal.com Courriel: acfm@videotron.ca

1663, rue Laurier Est
Montréal Québec Canada H2J 1J3
Téléphone : 514-527-9060

REPAS DU MERCREDI 8 MAI 2019

- SAUMON FUMÉ DE GASPÉ
- CANARD À L'ORANGE
- FROMAGE
- DESSERT
- CAFÉ



Coupon-réponse à découper et à joindre avec votre chèque

COUPON À RETOURNER AVANT LE MERCREDI 24 AVRIL 2019

Fernand BONJOUR 1032, rue Albanel, St-Bruno, J3V 4J8 - Tél. : 450-653-1027
AVEC VOTRE CHÈQUE au nom de Fernand BONJOUR. (Chèque seulement)

Nom: _____

Nombre de personnes: _____ x 25.00\$ _____ = _____

REPAS DU MERCREDI 29 MAI 2019

Pour ce mercredi 29 mai, réservez et retournez le coupon-réponse avant le MERCREDI 15 MAI POUR CETTE OCCASION SPÉCIALE, LE NOMBRE DE PLACE ÉTANT LIMITÉES, IL EST INDISPENSABLE DE RÉSERVER.

Coupon-réponse à découper et à joindre avec votre chèque

Fernand BONJOUR 1032, rue Albanel, St-Bruno, J3V 4J8 - Tél. : 450-653-1027
AVEC VOTRE CHÈQUE au nom de Fernand BONJOUR. (Chèque seulement)

Nom: _____

Nombre de personnes: _____ x 25.00\$ _____ = _____



MESSAGE IMPORTANT Selon notre tradition, si des membres ont de la difficulté à acquitter le montant du repas, ils peuvent s'adresser de façon tout à fait confidentielle auprès du président André Vandersteen. Aucun membre ne peut être tenu à l'écart du repas de l'amitié.